



SUMMER CUP 2023

TOURNOI TRIANGULAIRE

U15

19 août 2023

Informations

VAGNER Michel

0497/15.69.04

michelvagnerfoot@outlook.be



SUMMER CUP 2023

U15

19 août 2023

POOL

1	RUS REBECQUOISE
2	STADE MOUSCRONNOIS
3	CROSSING SCHAERBEEK

Programme

Time : 1 x 35 min

MATCH	PITCH	TIME	HOME	AWAY
1	2	18h15	RUS REBECQUOISE	STADE MOUSCRONNOIS
2	2	19h00	STADE MOUSCRONNOIS	CROSSING SCHAERBEEK
3	2	19h45	CROSSING SCHAERBEEK	RUS REBECQUOISE



SUMMER CUP 2023

U15

19 août 2023

REGLEMENT DU TOURNOI **U15 Joueurs nés après le 1^{er} janvier 2009**

1. Chaque délégation peut inscrire 20 joueurs, **1 formateur et 1 délégué**.
2. Chaque joueur doit être en possession de sa carte. Un contrôle de ces pièces d'identité est possible avant chaque match par l'arbitre officiel désigné.
3. **Toutes les rencontres se dérouleront sur les terrains de la RUS Rebecquoise, Ruelle du Gobard 5, B-1430 Rebecq.**
4. Une fiche d'équipe officielle à destination de l'arbitre officiel doit être déposée au secrétariat avant le début du premier match.
5. Chaque équipe doit disposer de 2 jeux de maillots de couleur différente. Au cas où les 2 équipes se présenteraient avec les mêmes couleurs, l'équipe visiteuse a le privilège de jouer avec ses couleurs officielles. Important : Chaque équipe doit indiquer sur la fiche d'équipe les couleurs officielles du club, seul ces couleurs seront pris en compte.
6. Toutes les équipes doivent être sur place 30' avant le début du match.
7. Le club participant qui ne se présente pas au tournoi, devra payer une amende de 500 €.
8. Les joueurs et délégués doivent être assurés auprès de leur ligue. Le comité organisateur de la Summer Cup, ne peut être tenu responsable d'éventuels accidents, ni de la perte ou du vol des objets sur et à proximité des terrains.
9. Le club participant qui enfreint le règlement, devra payer une amende de 500 €.
10. Le port de jambières est obligatoire.
11. Chaque équipe est priée d'apporter ses propres ballons pour l'échauffement.
12. Classement

A. Le classement dans chaque groupe est établi suivant le nombre de points obtenus :

- 3 points par match gagné
- 2 points par match nul avec buts marqués
- 1 point par match nul sans buts marqués
- 0 point par match perdant

B. En cas d'égalité de points, les critères suivants seront d'application

1. Le nombre de match gagnés,
2. La différence des buts,
3. Le nombre des buts marqués,
4. Résultat du match entre eux,
5. 3 penaltys

15. *Le seul fait de participer au tournoi, fait preuve d'accord avec ce règlement. Chaque disposition non - prévue explicitement dans ce règlement sera réglée suivant les modalités de l'URBSFA. Le comité organisateur tranchera sur place. Chaque plainte doit être introduite au secrétariat au plus tard 15' après la fin du match. Les décisions du comité organisateur sont sans recours.*